

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	22 (1893)
<b>Heft:</b>	8
<b>Rubrik:</b>	Assemblée générale de la Société fribourgeoise d'éducation à Morat

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**XXII<sup>e</sup> ANNÉE**

**N<sup>o</sup> 8.**

**AOUT 1893**

# **LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE**

**ET LE**

## **MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE**

---

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, à Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

---

**SOMMAIRE :** Assemblée générale de la Société fribourgeoise d'éducation à Morat. — Souscription pour le drapeau de la Société fribourgeoise d'éducation. — De l'enseignement du catéchisme (Suite). — L'enseignement élémentaire de la géographie. — Chronique scolaire. — Correspondance. — Musée pédagogique : Objets reçus (Suite.)

---

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**DE LA**

### **SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION A MORAT**

---

Le Congrès annuel de la Société fribourgeoise d'éducation qui vient d'avoir lieu à Morat, le 13 juillet, comptera parmi nos plus belles et nos plus fécondes assemblées. Les participants étaient exceptionnellement nombreux. La Gruyère seule compait trente cinq représentants malgré l'éloignement du lieu de réunion. Nous étions heureux de voir à la tête du cortège trois conseillers d'Etat, MM. Schaller, président; Python, directeur de l'Instruction publique et Weck, directeur de l'Intérieur. Le Valais nous avait délégué MM. le chanoine Burnier, président de la Société valaisane d'éducation; Opfner, directeur de l'Ecole normale; Lamon, directeur des écoles de Sion et Rouiller, instituteur, à Martigny et ancien élève d'Hauterive.

On remarquait en outre dans nos rangs MM. Emery, préfet de la Broye; Tschaetli, président du Tribunal du Lac; Meister, conseiller communal; Michaud, receveur, ancien directeur de l'Ecole normale; Mollard et Blaser, professeurs à l'Ecole secondaire de Morat; Nicolet, préposé aux poursuites, etc. Les

écclesiastiques s'y trouvaient en grand nombre. On y voyait le R. P. Berthier, professeur à l'Université; le R. P. Dominique, gardien de la communauté des Cordeliers et membre de la Commission des études; MM. Tanner, directeur de l'Ecole normale; Lhomme, doyen de Murist; Rössler, curé de Morat etc. Tous nos inspecteurs scolaires avaient répondu à l'appel.

La fête s'ouvrit par un office funèbre célébré pour les sociétaires défunts. Cet office fut suivi de la bénédiction d'un drapeau. On se rappelle que l'année dernière M. l'inspecteur Gapany avait proposé l'acquisition d'un drapeau. Cette proposition fut adoptée par le Comité et immédiatement mise à exécution.

Ce travail fut confié aux soins des Religieuses de la Grotte, à Fribourg. On était sûr d'obtenir une œuvre vraiment artistique et brodée avec cette délicatesse et ce fini qu'on leur connaît.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Berthier. L'éminent prédicateur a fait ressortir la signification de cette bénédiction sur le sol historique de Morat; la noble mission de notre Société pédagogique, le rôle de l'éducateur dans la formation de l'esprit et du cœur, rôle qui est résumé dans la devise inscrite sur le drapeau. Il donne en terminant un souvenir aux sociétaires défunts et spécialement au chanoine Schorderet, l'un des fondateurs de notre association.

Après cette touchante cérémonie, le cortège se rendit, drapeau en tête, de l'église dans la salle des séances, à la Maison-de-ville, précédé de l'excellente musique de Cressier.

La séance s'ouvrit par l'exécution d'un chant. M. Michaud, président, souhaite ensuite la bienvenue aux sociétaires et prononce le discours d'ouverture. On donne ensuite lecture d'une magnifique lettre de Sa Grandeur Mgr Deruaz.

Puis M. l'inspecteur Crausaz occupe le siège de la présidence.

On donne lecture du protocole de la dernière assemblée et des comptes de la Société. La prochaine assemblée aura lieu dans le district de la Glâne.

Puis M<sup>me</sup> Collaud et M. Bochud lisent les conclusions de leurs rapports.

Les conclusions de l'un et l'autre travail sont si justes et si complètes, qu'il ne reste à ceux qui prennent la parole, qu'à approuver et à commenter ces conclusions.

Ce sont surtout MM. les inspecteurs Morel, Progin, Perriard, Gapany, Tschopp; les instituteurs Collaud, Blanc, Demière, etc. qui prennent part à la discussion.

Il ressort des débats que le caractère professionnel que présentent nos manuels, entre autres, les nouveaux cahiers de calculs et les livres de lecture parus jusqu'ici, suffit à répondre aux intentions du législateur et aux besoins des jeunes gens, car il ne saurait être question d'introduire, dans nos écoles primaires, l'enseignement professionnel proprement dit.

M. le Directeur de l'Instruction publique pense qu'on pourrait abréger considérablement le temps consacré à l'enseignement primaire par l'introduction des méthodes perfectionnées et alors on pourrait consacrer le temps gagné à l'enseignement professionnel lequel serait donné à l'école régionale ou secondaire.

Cette observation de M. le directeur Python est certainement juste. Ainsi, autrefois, il fallait deux ou trois ans pour apprendre à lire ; aujourd'hui, les instituteurs qui appliquent sérieusement la nouvelle méthode de lecture, arrivent, au même résultat en quelques mois.

La leçon de choses bien donnée pourrait abréger de beaucoup le temps que l'on met à initier les commençants au calcul, comme aussi à l'intelligence de la langue française. La méthode inaugurée par le livre de lecture apprendra plus rapidement l'orthographe, la géographie, l'histoire, etc., mais à la condition que cette méthode soit bien comprise et appliquée sagement.

Ajoutons encore que les écoles régionales ne sont malheureusement pas assez fréquentées. De là le rang peu honorable que nous occupons dans l'échelle des recrutables pour les bonnes notes.

Nous avons, sous ce double rapport, de grands progrès à réaliser. Mais pour y arriver, il ne faut pas que ceux qui dirigent les écoles s'enkylosent dans la vieille routine de la grammaire et des définitions apprises par cœur.

Une branche fait défaut à notre programme, tout le monde le reconnaît, c'est le dessin. La connaissance du dessin exerce l'œil et la main ; de plus, elle est indispensable à l'enseignement professionnel.

Telles sont les principales idées, les divers vœux éclos de la discussion si nourrie, si vive, mais toujours courtoise à laquelle a donné lieu l'excellent rapport de M. Bochud.

Le travail de M<sup>me</sup> Collaud a remis sous les yeux des maîtres le tableau de leurs devoirs moraux les plus importants.

Après la séance, le banquet ; un banquet modeste, mais bien servi et assaisonné de toasts chaleureux, de chants magnifiques et de plusieurs morceaux de fanfare.

Le conseil communal de la ville de Morat avait généreusement offert un excellent vin d'honneur.

Les toasts ont été portés par M. Crausaz, président de la Société, à Léon XIII et à Mgr Deruaz ; par M. le chanoine Morel, à la Patrie ; par M. l'Inspecteur Perriard, au Conseil d'Etat. M. le conseiller d'Etat Python a remercié en peu de mots et a offert la parole à M. Schaller.

M. Schaller a répondu avec l'à-propos et l'éloquence qu'on lui connaît.

M. le doyen Tschopp a porté un toast très spirituel au conseil communal de Morat ; M. Meister, directeur de la poste, a

répondu au nom du conseil communal et du conseil paroissial catholique. Ensuite, M. Gapany, inspecteur, a porté le toast à l'Université; M. Plancherel, instituteur, au clergé, le premier, le meilleur et le dernier ami de l'instituteur; M. Thierrin, curé de Promasens, aux écoles qui sont le vestibule de l'Eglise; M. Tanner, directeur de l'Ecole normale, aux délégués venus de la Suisse orientale et du Valais; M. Blanc-Dupont, instituteur, aux fondateurs survivants de la Société d'éducation, MM. les curés Comte, Thierrin, le directeur Torche et le professeur Horner, le chanoine Burnier, de l'abbaye de Saint-Maurice, a répondu à M. Tanner en portant le toast à l'Union de Fribourg et du Valais.

Après chaque toast, il y a eu tantôt des productions musicales données par la fanfare de Cressier, tantôt des chants fort bien exécutés par les Sociétés de chant des instituteurs de la Gruyère, de la Sarine, et de la Singine. Ces trois Sociétés étaient dirigées par d'habiles maîtres, MM. Meister, Galley et Zurkinden.

Le Comité local de Morat qui avait tout disposé avec le plus grand soin nous ménageait une agréable surprise. Au sortir du banquet un bateau à vapeur nous attendait et nous fit faire le tour du charmant lac de Morat. Les sites enchanteurs qui se déroulaient à nos regards, les morceaux de chants qui n'ont discontinue, les impressions de la fête portèrent l'enthousiasme à son comble et terminèrent dignement la solennité de ce beau jour.



## SOUSCRIPTION

POUR LE

### Drapeau de la Société fribourgeoise d'éducation

MM.	FR. C.	MM.	FR. C.
Python, directeur de l'instruction publique . . .	25 —	Collaud, instit., à Fribourg	2 —
Gapany, inspect. scolaire	20 —	Jonin, "	2 —
Tanner, directeur . . .	20 —	Renevey "	2 —
De Torrenté, anc. profes.	5 —	Gremaud "	2 —
Crausaz, inspect. scolaire	5 —	Sterroz, "	1 —
Sapin, rév. curé, Arconciel	5 —	Villard, "	3 —
Levet, profes., Hauterive	5 —	Muller, "	1 —
R. Horner, professeur. . .	20 —	Moser, "	2 —
Rév. chanoine Morel, insp.	20 —	Emery, préfet de la Broye	5 —
Blanc-Dupont, instituteur à Fribourg . . . . .	5 —	Torche, docteur, directeur des écoles	5 —
		Brulhart, curé, à Font. . . . .	1 —